



La liste des entreprises concernées par cette fiche filière se trouve en annexe du document

Les chiffres clés de la filière

Pour les établissements TPE/PME, hors décret tertiaire

6 900 Etablissements

Consommation énergétique totale de la filière

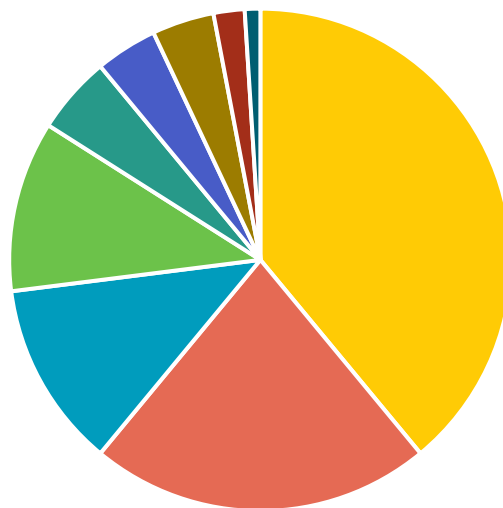
Toutes énergies (Electricité, gaz, fioul, etc.) et tous usages (CVC, eau chaude, cuisson, équipements)

170
GWh/an

25 000 Consommation énergétique moyenne par établissement
KWh/an

3 600€ Facture énergétique moyenne par établissement
HT/an

Répartition moyenne de la consommation énergétique par usage



- Nettoyage à sec (39%)
- Eclairage (22%)
- Séchage linge (12%)
- Chauffage (11%)
- Lavage linge (5%)
- Climatisation (4%)
- Auxiliaires (4%)
- ECS (2%)
- Ventilation (1%)



Les leviers pour réduire sa consommation énergétique sur les 3 principaux postes de dépenses



1. MACHINES DE NETTOYAGE A SEC : 39% de la consommation énergétique totale

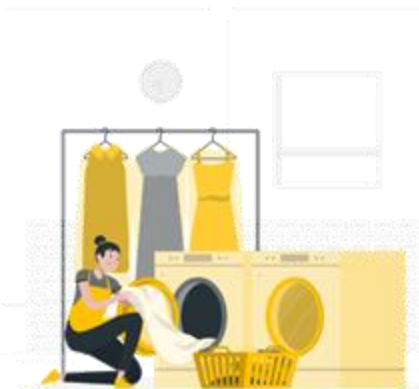
Ecogestes

- Effectuez régulièrement l'entretien des machines de nettoyage à sec, et planifiez une vérification annuelle des machines par un professionnel. Cela permet de faire des économies d'énergies et d'augmenter leur durée de vie.

➤ Economies max : 140€

AUTRES

- Nettoyez les filtres à boutons, à peluches et à solvant une fois par jour.
- Calorifugez la cuve de stockage des eaux de refroidissement de la machine de Nettoyage à sec.
- Optimisez le remplissage des machines.
- Optimisez les horaires de fonctionnement de vos machines : en heures creuses.
- Mettez les machines hors tensions lorsqu'elles ne sont pas utilisées.



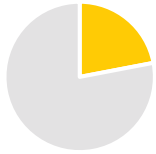
Equipements & Travaux

- Remplacez vos machines de nettoyage à sec utilisant des **perchloréthylènes** par des modèles récents d'aqua-nettoyage afin de profiter de machines disposant de meilleurs standards écologiques et énergétiques. (Source : INRS)
 - Economies max : 40% de la consommation des équipements susmentionnés
 - Investissement : €€€ (10 000€ et +)
- Recyclez l'eau de refroidissement de vos machines de nettoyage à sec afin d'effectuer des économies en eau et en électricité. (Source : ADEME Franche-Comté)
 - Economies max : 10% de la consommation des équipements susmentionnés
 - Investissement : €€ (5 000-10 000€)
- Installez un **système pour refroidir l'eau en circuit fermé** pour récupérer la chaleur des distillateurs sur les machines à sec.
 - Economies max : 1 610€
- Installez un **système de récupération de l'eau chaude** sur la machine à sec pour le lave-linge, le nettoyage des sols, et l'utilisation d'eau chaude.
 - Economies max : 1 360€
- Investissez dans une **machine à sec de dernière génération** plus efficace énergétiquement et avec moins de rejet de produit.
 - Economies max : 205€

AUTRE

- Privilégiez l'achat de machines de dernière génération avec des rejets et des consommations réduites. Regarder les étiquettes énergie. Les machines de NAS les plus économiques en énergie sont celles qui ne possèdent pas de distillateur mais filtrent le solvant. Bien choisir la capacité de sa machine en kilogramme de linge.

Les leviers pour réduire sa consommation énergétique sur les 3 principaux postes de dépenses



2. ECLAIRAGE: 22% de la consommation énergétique totale

Ecogestes

- **Nettoyez régulièrement vos ampoules et luminaires.** Pensez à nettoyer et dépoussiérer régulièrement l'ensemble de vos ampoules et luminaires afin de bénéficier du meilleur éclairage possible sur votre lieu de travail et de limiter l'utilisation d'éclairages d'appoint. (Source : ADEME)
 - Economies max : 2% de la consommation des équipements susmentionnés
- **Eteignez les lumières** lorsque les locaux sont inoccupés (éclairages intérieurs, enseignes et vitrines de vos locaux professionnels) durant la nuit ou sur vos plages de fermeture, et diminuez de fait des consommations en éclairage inutiles, tout en vous conformant aux normes en vigueur. (Source : ADEME)
 - Economies max : 30% de la consommation des équipements susmentionnés

AUTRE

- Ouvrez les stores pour maximiser la lumière naturelle.



Equipements & Travaux

- Remplacez vos **éclairages** obsolètes par des systèmes à **LED**. Lorsque c'est possible, remplacez vos éclairages halogènes, incandescents ou vos tubes fluorescents par des systèmes LED, qui possèdent une meilleure performance énergétique. (Sources : ADEME, FranceRénov')
 - Economies max : 50% de la consommation des équipements susmentionnés
 - Investissement : € (0-5 000€)
- Installez des **détecteurs de présence** pour vos éclairages dans les locaux dont vous faites une utilisation occasionnelle (stockage, local technique, sanitaires etc.). (Source : ADEME)
 - Economies max : 25% de la consommation des équipements susmentionnés
 - Investissement : € (0-5 000€)
- Installez un **système de zoning d'éclairage** pour les locaux les plus grands, et ayant un accès à la lumière extérieure. Cela permet de n'allumer qu'une partie des luminaires lorsque la luminosité du local suffit. (Source : ADEME)
 - Economies max : 30% de la consommation des équipements susmentionnés
 - Investissement : €€ (5 000-10 000€)
- Installez des **détecteurs de présence** pour vos éclairages dans les locaux dont vous faites une utilisation occasionnelle (stockage, local technique, sanitaires etc.). (Source : ADEME)
 - Economies max : 25% de l'usage
 - Investissement : € (0-5 000€)
- Installez un **détecteur de luminosité**. Ce système permet d'ajuster la puissance ou l'extinction de vos éclairages en fonction des arrivées de lumière naturelle. (Source : ADEME)
 - Economies max : 20% de la consommation des équipements susmentionnés
 - Investissement : € (0-5 000€)

AUTRES

- Etudiez l'intérêt d'un système de pilotage de l'éclairage (programmation horaire, en différenciant l'éclairage de mise en valeur et l'éclairage général, gestion par zones...).

Les leviers pour réduire sa consommation énergétique sur les 3 principaux postes de dépenses



3. SECHAGE LINGE : 12% de la consommation énergétique totale

Ecogestes

- **Optimisez la durée de vos cycles de séchage.**
➢ Economies max : 60€
- **AUTRES**
- Effectuez l'entretien des sèche-linges et des lave-linges en nettoyant fréquemment les filtres et en ajoutant de l'anticalcaire si nécessaire.
- Utilisez systématiquement le programme économique et évitez de faire tourner vos machines à vide.
- Planifiez l'utilisation des machines, le travail décalé des machines peut dans le cas de la récupération d'eau chaude des machines NAS avec distillateur, être utilisé pour les machines à laver.
- Utilisez les machines seulement en heures creuses.
- Ne laissez pas les machines sous tension lorsqu'elles ne sont pas utilisées.
- Privilégiez le séchage naturel.



Equipements & Travaux

- **Remplacez vos cabines de séchage à air par des modèles plus récents.** Si vous possédez une cabine de séchage âgée de plus de 10 ans, nous vous conseillons de la remplacer par un modèle récent de type infrarouge, ultraviolet ou catalyse, pour limiter sa consommation énergétique. Ces technologies permettent un séchage plus ciblé, qui sera donc plus rapide et économe. (Source : INRS)
➢ Economie max : 50% de la consommation des équipements susmentionnés
➢ Investissement : €€€ (10 000€ et +)
- **Equipez vos cabines de séchage récentes d'un échangeur de chaleur.** Si vous possédez une cabine de séchage âgée de moins de 5 ans, nous vous conseillons de les équiper d'un échangeur thermique destiné à recycler l'air chaud en sortie du sèche-linge pour récupérer les calories de l'air chaud et humide en sortie. Vous pourrez ainsi faire des économies sur le chauffage ou sur les besoins énergétiques des autres machines. (Source : CMA)
➢ Economies max : 50% de la consommation des équipements susmentionnés
➢ Investissement : €€€ (10 000€ et +)
- **Investissez dans un sèche-linge de dernière génération** plus efficace énergétiquement.
➢ Economies max : 60€
- **AUTRE**
- Installez un ventilateur adaptatif (réglage automatique de la vitesse de ventilation).

Pour aller plus loin : Les tendances de la filière

NORMES ET LEGISLATION

- Depuis le 1^{er} janvier 2022 : **interdiction** pour les pressings d'utiliser **des machines utilisant le perchloroéthylène**.
- Interdiction de déverser les déchets liquides (solvant...) à l'égout.
- **Décret tertiaire** : réduction de la consommation d'énergie finale de 40% d'ici 2030, de 50% d'ici 2040 et de 60% d'ici 2050 dans les bâtiments à usage tertiaire de plus 1000 m² de surface.

BLANCHISSERIES ECOLOGIQUES

- Développement de l'**aqua-nettoyage** (utilisation d'eau et de produits biodégradables)
- Elimination des rejets de déchets toxiques dans les eaux usagées
- Economies en eau
- Vente en vrac de lessives et d'assouplissant
- Utilisation de sacs en papier kraft biodégradables et recyclables
- Utilisation de housses et sacs de protection recyclés et recyclables
- Récupération et filtrage de l'eau de pluie pour le système de refroidissement. Cela permettrait de prolonger la durée de vie des machines.

BLANCHISSERIES CONNECTEES

- Utilisation de **sites de réservation**, de commandes et/ou **paiement en ligne** (ex: Click & Collect).
- **Digitalisation**
 - Bornes interactives
 - Tablettes



ANNEXE



Entreprises concernées par la filière

Le code à 4 chiffres et une lettre suivant le nom de la filière fait référence au code NAF (ex: 4789Z)

Blanchisseries de détail (9601A)
Blanchisseries de gros (9601B)